**MAIRIE DE BOUC BEL AIR**

**CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE PUBLIQUE**

**DU LUNDI 28 novembre 2022**

**A 18 H 30**

**ORDRE DU JOUR**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **NUMERO** | **NATURE DE L'AFFAIRE** | **RAPPORTEUR** |
| 22.08.0122.08.0222.08.0322.08.0422.08.0522.08.0622.08.0722.08.0822.08.0922.08.1022.08.1122.08.1222.08.1322.08.1422.08.1522.08.1622.08.1722.08.1822.08.1922.08.2022.08.21 | Adoption du compte rendu de la séance du 20/09/2022.Information au Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre de l’article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.Appel à manifestation d'intérêt pour la réalisation et l'exploitation d’installations photovoltaïques sur le patrimoine de la Commune de Bouc Bel Air – Désignation du lauréat et Signature des conventions d’autorisation temporaire pour la réalisation et l’exploitation d’équipements photovoltaïques indépendants sur le patrimoine bâti et non bâti de la commune – P.J : convention.Bilan de la politique culturelle municipale 2021/2022 – P.J : bilan.Adhésion 2023 au réseau "Chaînon - Fédération des Nouveaux Territoires des Arts Vivants" et au  réseau "Cercle de Midi".Convention de partenariat pour l’organisation des évènements « Jazz sous les étoiles – Bouc Bel Air » en 2023 – P.J : convention.Présentation et adoption de la charte documentaire de la bibliothèque municipale – P.J : CharteBilan d’activité de la bibliothèque – année 2021.Renouvellement du Contrat d’objectifs de l’association « Les Amis de l’Orgue » pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2024 - P.J : contrat.Information du conseil municipal : rapport du délégataire GARIG (rapport annuel 2021) pour la restauration municipale.Information du conseil municipal : rapport du délégataire « Bulles et Billes » (rapport annuel 2021) pour la gestion des trois crèches.Caisse d’Allocations Familiales des Bouches du Rhône - Convention Territoriale Globale de services aux familles 2022-2026 (CTG) : pour approbation – P.J : convention.Avenant au Contrat Enfance / Jeunesse – Versement prestation au titre du poste de coordinateur – P.J : avenant.Principe de la concession de service public pour la gestion de l’Accueil collectif de mineurs (ACM) à compter du 1er septembre 2023 – P.J : Rapport.Subvention 2023 aux écoles maternelles et élémentaires publiques – coopératives scolaires – P.J : convention.Demande de subvention auprès du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône au titre d’un soutien aux modes de garde collectifs des enfants de 0 à 3 ans – année 2023.Budget communal : décision modificative N°2 – exercice 2022.Mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2023.Passage à la nomenclature M57 : modalités de gestion des amortissements, adoption des durées d'amortissement, fixation du seuil des biens de faible valeur.« Ouverture de crédits d’investissement par anticipation pour l’exercice 2023 : Budget de la commune ».Demande d’aide financière auprès au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône dans le cadre du dispositif « Aide au développement de la Provence numérique ».  | M. LE MAIREM. LE MAIREM. LE MAIREM. PIETRIM. PIETRIM. PIETRIM. PIETRIM. PIETRIC. LE MEUTC. LE MEUTC. LE MEUTC. LE MEUTC. LE MEUTC. LE MEUTC. LE LEUTS. SURACES. SURACES. SURACES. SURACES. SURACE |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 22.08.2222.08.2322.08.2422.08.2522.08.2622.08.2722.08.2822.08.2922.08.3022.08.3122.08.3222.08.33 | Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône au titre des travaux de proximité – 2022 – 3ème partie – Rénovation et modernisation du DataCenter de la Mairie.Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône au titre du Fonds départemental d’aide au développement local – 2022 - Travaux de réhabilitation du stade Montaury.Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône au titre de l’aide à la refonte du site internet de la Ville de Bouc Bel Air.Constitution de provisions pour créances.Renouvellement de la convention de mise à disposition gratuite d’un minibus par la Société Média Information – P.J : convention.Restitution des conclusions du groupe de travail « Forêt ».Suppressions de trente-quatre postes permanents au registre des effectifs.Création de sept postes non permanents pour faire face à des accroissements temporaires d’activité.Création de deux postes permanents au registre des effectifs. Actualisation – contrats d’apprentissage.Contrat d’assurance risques statutaires.Questions diverses. | S. SURACES. SURACES. SURACES. SURACES. PIERRACCINIJ. CASSAROM.P VITIELLOM.P VITIELLOM. P VITIELLOM.P VITIELLOM.P VITIELLOM. LE MAIRE |